



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles Quentin LIGNANI fournit ses services à ses clients. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur les informations commerciales affichées sur le site <https://allsite.fr>, celles-ci pouvant être amenées à être modifiées à tout moment et sans préavis, ou sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

« PRESTATAIRE » désigne Quentin Lignani, entrepreneur individuel, SIRET 83331829800035, dont le siège social est situé au 46 rue Philippe Dartis, 95210 Saint-Gratien.

« CLIENT » désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services du PRESTATAIRE. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature accompagnée de la mention BON POUR ACCORD sur le devis) se porte garante du paiement de la facture même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le PRESTATAIRE propose des services de création, réalisation, refonte de site internet, interventions informatiques sur le CMS WordPress, PrestaShop (installation de WordPress, PrestaShop, configuration et optimisation de site) et maintenance de site internet.

Le CLIENT est informé sur le devis et facture des Conditions Générales de Vente. En conséquence, toute commande passée par le CLIENT pour le compte du PRESTATAIRE emporte acceptation et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3 – DROIT DE PUBLICITÉ

3.1. Références

Le CLIENT autorise le PRESTATAIRE à citer son nom et sa dénomination sociale ainsi que son URL, les copies d'écran de ses pages Web, à titre de références pour la promotion commerciale du PRESTATAIRE.

Le CLIENT est informé qu'un lien vers son site sera réalisé depuis le site du PRESTATAIRE. Cela aura pour effet d'augmenter sa visibilité dans les moteurs de recherches. Le CLIENT peut s'opposer à cette mesure par simple courrier adressé au PRESTATAIRE.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 4 – CAHIER DES CHARGES ET DEVIS

4.1. Cahier des charges

Il est conseillé au CLIENT de remettre au PRESTATAIRE un cahier des charges du site internet qu'il souhaite faire réaliser et le compléter de la façon la plus détaillée possible. Une fois approuvé par les deux parties, ce cahier des charges ne subira plus de modifications et servira de base à l'établissement du devis par le PRESTATAIRE.

4.2. Devis « Réalisation ou refonte de site internet »

Le devis est effectué gratuitement par le PRESTATAIRE, soit à partir du cahier des charges remis par le CLIENT, soit à partir des échanges entre le CLIENT et le PRESTATAIRE, et ce sans engagement pour le CLIENT, sauf cas particulier mentionné par écrit sous forme de courriel au CLIENT, notamment lorsque le devis entraîne un travail de recherche.

Le devis est envoyé par courriel au CLIENT au format PDF. L'acceptation du devis implique une bonne compréhension de ce document par le CLIENT.

Le devis est **valable quinze (15) jours** à compter de sa date d'émission et n'engage pas le CLIENT tant que celui-ci n'a pas confirmé avoir accepté l'offre proposée. Passé ce délai, le PRESTATAIRE est autorisé à modifier le prix. Les prix convenus verbalement ou publiés sur le site internet <https://allsite.fr> n'engagent le PRESTATAIRE que s'ils ont été confirmés par une offre écrite par PDF ou par courriel.

En cas d'acceptation, le CLIENT devra imprimer le devis PDF, le signer, apposer la date et la mention manuscrite « BON POUR ACCORD ». Tout devis signé par le CLIENT vaut Bon de commande. Le devis signé doit être envoyé par courriel électronique à l'adresse email du PRESTATAIRE avec le règlement de l'acompte, par chèque ou virement, d'un montant de 50 % de la somme totale, sauf autres conditions mentionnées dans le devis.

Le devis accepté et signé par le CLIENT engage les deux parties.

Le PRESTATAIRE se réserve le droit de refuser une commande avec un client pour lequel il existerait un litige concernant le règlement d'une commande antérieure.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU CLIENT

5.1. Fourniture des codes d'accès

Le CLIENT s'engage à fournir au PRESTATAIRE l'ensemble des informations requises pour assurer l'exécution des services prévus dans le présent contrat, et notamment les codes d'accès à son serveur d'hébergement afin que le PRESTATAIRE puisse procéder à l'installation du site internet et intervenir pour la maintenance de ce site.

5.2. Fourniture des contenus

Le CLIENT s'engage à fournir tous les éléments de textes, images, vidéos et sons nécessaires à la réalisation du contrat et à collaborer avec le PRESTATAIRE en mettant à sa disposition tout document ou information qui pourrait être demandé par le PRESTATAIRE.

5.3. Délai de fourniture des contenus

Le CLIENT s'engage à fournir au PRESTATAIRE, **sous un délai maximal de trois (3) semaines après la date de l'acceptation de l'offre**, tous les éléments nécessaires à la réalisation du devis accepté. Passé ce délai, la facture finale sera majorée d'un supplément de 15% de son montant total. Par exemple, si le CLIENT fournit ses éléments six (6) semaines écoulées après la date de la signature du devis, la facture définitive sera majorée de 30%.

5.4. Propriété intellectuelle

Le CLIENT doit impérativement s'assurer qu'il est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à ces éléments ainsi qu'aux autres documents de toute nature présents sur son site internet et que les ressources fournies ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers.

Le CLIENT est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1^{er} et 2^{ème} du Code de la Propriété Intellectuelle. Le CLIENT s'engage en conséquence à faire figurer sur les pages de son site internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des textes et/ou images reprises et à effectuer toutes les demandes nécessaires, conformément à la loi française en vigueur.

Le CLIENT s'engage à ne fournir au PRESTATAIRE que des documents réels et représentatifs de son entreprise et non des ressources en provenance de la concurrence.

5.5. Collaboration active

Le CLIENT s'engage à collaborer activement avec le PRESTATAIRE en lui fournissant dans les délais utiles les informations et documents nécessaires à la bonne exécution du contrat. Le

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRESTATAIRE ne pourra être tenu pour responsable en cas de retard dans l'exécution des travaux dû au non-respect de cet engagement par le CLIENT.

5.6. Sauvegarde des contenus

Le CLIENT s'engage à conserver l'intégralité des originaux de toutes les ressources fournies au PRESTATAIRE qui ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte lors de modification du site internet par le PRESTATAIRE ou par toute autre personne.

5.7. Informatique et Libertés

Le CLIENT s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site internet en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

5.8. Paiement

Le CLIENT s'engage à régler les sommes dues dans les délais indiqués à la commande.

ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

Dans le cadre d'une obligation de moyen dans l'exécution du contrat, le PRESTATAIRE s'engage à :

- Concevoir et mettre en ligne le site internet, conformément au devis accepté par le CLIENT ;
- Apporter tout le soin nécessaire à la mise en œuvre d'un service de qualité ;
- Informer régulièrement le CLIENT sur l'avancée de la réalisation du contrat ;
- Préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat ;
- Assurer la confidentialité des informations hébergées et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

ARTICLE 7 – COMMANDE

7.1. Conclusion du contrat

Le CLIENT reconnaît avoir reçu du PRESTATAIRE toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire le contrat. Ainsi, les choix effectués par le CLIENT lors de sa commande ou ultérieurement demeurent sous son entière responsabilité.

Le contrat est considéré comme conclu à réception du devis signé par le CLIENT avec la mention manuscrite « BON POUR ACCORD » et de l'acompte. Le début des travaux ne sera enclenché qu'après encaissement de l'acompte.

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

7.2. Choix du thème (aspect graphique du site)

Une fois la commande passée par le CLIENT, le PRESTATAIRE lui propose une sélection de thèmes en adéquation avec le cahier des charges ou selon le projet détaillé par le CLIENT lors des échanges avec le PRESTATAIRE. Le choix du thème est réalisé en concertation avec le CLIENT. En l'absence de validation des maquettes dans un délai de 14 jours ouvrés à compter de la date d'envoi des maquettes par le PRESTATAIRE, il sera considéré que les maquettes seront validées. Le PRESTATAIRE poursuivra la réalisation de la prochaine étape de la prestation. Eventuellement, le CLIENT ne sera pas en mesure de contester la conception graphique du site et la prestation effectuée sera due par le CLIENT.

7.3. Installation sur le serveur d'hébergement

Le PRESTATAIRE installe la base de données du site internet sur l'hébergement du CLIENT ou, en cas de refonte de site, sur un serveur temporaire durant le temps de réalisation du site internet puis sur le serveur du CLIENT.

LE CLIENT aura le choix entre héberger son site internet chez un hébergeur web externe ou héberger son site internet chez le PRESTATAIRE.

7.3.1. Serveur d'hébergement AllSite : Facturation

A défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, AllSite ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le client. AllSite procédera à la suspension de l'Hébergement Web 14 jours après la date de renouvellement et le supprimera au bout de 30 jours (site + sauvegardes). Aucune récupération ne sera possible une fois le service supprimé. AllSite se réserve le droit de demander au client de verser un dépôt de garantie couvrant ses consommations dès lors qu'AllSite l'estime nécessaire eu égard à l'utilisation du service.

7.3.2. Serveur d'hébergement AllSite : Obligations d'AllSite

AllSite s'engage à maintenir en état de fonctionnement l'infrastructure, intervenir en cas d'incident à une mauvaise utilisation du service par le client. AllSite n'engage pas sa responsabilité en cas de défaillance du client, non-respect des conseils donnés, événement ou incident indépendant de la volonté d'AllSite, mauvaise utilisation des services par le client.

7.3.3. Serveur d'hébergement AllSite : Sécurité

En cas de piratage informatique, détection de faille dans la sécurité du serveur, AllSite informera le client, dans les meilleurs délais afin que le client puisse prendre ses dispositions.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

7.4. Intégration des contenus

Le PRESTATAIRE procède à l'installation du thème, à la mise en place de l'arborescence et à l'intégration des textes, images, vidéos, etc... fournis par le CLIENT.

7.4.1. Le CLIENT est tenu de relire très attentivement ses textes **avant de les transmettre** au PRESTATAIRE (orthographe, majuscules, singulier/pluriel, tournures de phrases...). A la livraison du site internet, si les modifications demandées par le CLIENT sur les textes s'avéraient importantes, le PRESTATAIRE se réserve le droit de facturer un supplément au prorata du temps supplémentaire passé, après en avoir averti le CLIENT par courriel.

7.4.2. Dans le cas où des modifications, retouches et autres prestations prévues au devis devaient engendrer un temps de réalisation excessif par rapport au délai normalement nécessaire, comme par exemple l'exploitation des fichiers et documents fournis par le CLIENT, une majoration au tarif horaire sera appliquée au prorata du temps passé.

7.5. Extensions et plugins

Le PRESTATAIRE intègre les modules, extensions et plugins nécessaires et en conformité avec le cahier des charges (formulaire, diaporama, préparation au référencement, etc...). Certains plugins sous licence payante peuvent être utilisés et sont inclus dans le devis. Les versions des plugins, composants et modules installés sont récentes.

7.6. Livraison et achèvement des travaux

Le PRESTATAIRE informera le CLIENT par courriel de la mise en ligne du site internet. Le courriel de mise en ligne signifiera l'achèvement des travaux.

ARTICLE 8 – DÉLAI DE RÉTRACTATION

8.1. Clients professionnels

Le délai de rétractation n'est pas de rigueur entre professionnels.

8.2. Clients particuliers

Le délai de rétractation est applicable pour les clients dits « particuliers », personnes physiques ne disposant pas de numéro de SIREN/SIRET et faisant appel au PRESTATAIRE à titre personnel.

Dans ce cas, le CLIENT dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours ouvrables à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour, qui sert de point de départ, ne compte pas. Lorsque le délai s'achève, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce droit de rétractation s'effectue par courrier adressé au PRESTATAIRE en recommandé ou par un email avec accusé de réception et donne droit pour le CLIENT au remboursement des sommes déjà versées par lui dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de l'avis.

Au-delà de ce délai de rétractation, la commande ne peut plus être annulée et la somme est due de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

ARTICLE 9 – MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE

Toute modification ou annulation de prestation par le CLIENT donnera lieu à un courriel de confirmation de la part du PRESTATAIRE.

9.1. Modification

La prestation comprend uniquement les services spécifiés dans le devis et approuvés par le CLIENT. Aucun devis ne peut être modifié sans l'accord express de chacune des deux parties. Toute modification ou ajout ultérieur apporté au devis initial fera l'objet d'un nouveau devis et/ou d'une nouvelle facturation.

Toute modification de devis demandée par le CLIENT et approuvée par le PRESTATAIRE pourra donner lieu à des délais de livraison supplémentaires.

9.2. Annulation (hors service de maintenance)

En cas d'annulation des services du PRESTATAIRE par le CLIENT après la signature et la réception du devis/Bon de commande et avant le démarrage des travaux, un pourcentage d'un montant de 20 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

En cas d'annulation des services du PRESTATAIRE par le CLIENT pendant la réalisation des travaux, le PRESTATAIRE se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués.

Si l'annulation d'une commande ou rupture d'un contrat sont du fait du PRESTATAIRE et ne résultent pas d'un cas de force majeure (coupure du réseau internet, piratage du système du PRESTATAIRE, invalidité, maladie grave,...) et si les raisons de l'annulation n'engagent pas le CLIENT (comportement illicite, défaut de paiement,...), le PRESTATAIRE s'engage à reverser au CLIENT l'intégralité des sommes perçues dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la déclaration d'annulation ou de rupture.

ARTICLE 10 – DÉLAIS DE LIVRAISON

10.1. Planning

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La durée de réalisation de la prestation sera évaluée lors de l'étude préalable, avec si possible un planning convenu en commun accord entre les parties lors de la phase d'élaboration du cahier des charges.

Toute modification du fait du CLIENT apportée postérieurement à la signature du devis et ayant pour conséquence un surcroît des charges et un allongement du temps prévu initialement fera l'objet d'une réévaluation des délais de livraison.

10.2. Retard de livraison

Le délai de livraison ne dépend pas uniquement du PRESTATAIRE mais du CLIENT à qui il appartient de fournir les éléments nécessaires à la réalisation des travaux (documents, codes d'accès au serveur d'hébergement, etc...). Le PRESTATAIRE décline toute responsabilité en cas de retard occasionné par le CLIENT par suite de transmission insuffisante ou tardive de ces éléments.

Le PRESTATAIRE se réserve le droit de suspendre toute commande dans l'attente des éléments du CLIENT devant figurer dans le cadre de celle-ci, sans préjudice ni contrepartie financière et sans que cela ne constitue motif de résiliation de la commande.

Dans le cas où le CLIENT mettrait un temps anormalement long à fournir les éléments nécessaires à la bonne exécution du contrat, le PRESTATAIRE se réserve le droit d'éditer une facture intermédiaire pour les travaux déjà réalisés.

Les retards de livraison ne peuvent justifier l'annulation de la commande par le CLIENT, ni donner lieu au paiement de dommages et intérêts, indemnités ou pénalités.

10.3. Devis de « mise à jour »

Dans le cadre d'un devis de mise à jour demandé par le CLIENT, comme l'ajout de textes, de pages ou d'articles, le PRESTATAIRE interviendra dans un délai de cinq (5) jours ouvrés après la réception des éléments, sauf en cas de fermeture exceptionnelle signalée au préalable par courriel au CLIENT. Toute mise à jour est à régler avant le commencement des travaux, avec édition de la facture acquittée à l'achèvement des travaux.

ARTICLE 11 – GARANTIE

La garantie ne porte que sur les prestations décrites dans le contrat/devis signé et accepté par le CLIENT.

11.1. Vérification de la commande

Le CLIENT doit vérifier le bon fonctionnement de son site internet dès la mise en ligne officielle et transmettre au PRESTATAIRE les dysfonctionnements constatés.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le PRESTATAIRE s'engage à remédier à tout problème de fonctionnement résultant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses prestations.

Toutefois, l'obligation de garantie du PRESTATAIRE est exclue dans les cas constatés de dysfonctionnements suivants :

- dus à une mauvaise utilisation du CLIENT ;
- suite à une intervention du CLIENT ou d'un tiers autre que le PRESTATAIRE ;
- correspondants à une clause de non responsabilité des présentes Conditions de Vente ;
- suite à une négligence, à un défaut de gestion ou de maintenance du CLIENT.

11.2. Délai de garantie

Le CLIENT dispose de quinze (15) jours à compter de la mise en ligne officielle de son site internet, et/ou de la livraison d'une prestation annexe, pour faire jouer la présente garantie en cas de dysfonctionnement constaté.

ARTICLE 12 – TARIFS ET PAIEMENT

12.1. Auto-entrepreneur et TVA

Déclarés sous le régime de l'auto-entrepreneur, les services du PRESTATAIRE ne sont pas soumis à la TVA (*TVA non applicable, article 293B du CGI*). Les devis et factures émis par le PRESTATAIRE sont par conséquent nets de taxes et rien n'est à ajouter à leur montant.

12.2. Champ d'application

En contrepartie des prestations mentionnées dans le devis accepté par le CLIENT, celui-ci s'engage à payer le PRESTATAIRE du montant des tarifs spécifiés sur le devis. Le CLIENT est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services du PRESTATAIRE.

Les prix des prestations peuvent évoluer à tout moment sauf pour les devis acceptés et retournés au PRESTATAIRE. Les tarifs servant de base de facturation sont des prix unitaires.

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour les contrats à échéance annuelle de type maintenance, le CLIENT est informé du nouveau tarif dans le 1^{er} courriel de notification du renouvellement, envoyé trente (30) jours avant la date anniversaire. Le CLIENT sera libre de renouveler ou non le contrat.

12.3. Modes de règlement

Le CLIENT professionnel ou non professionnel doit régler le prix selon les spécifications prévues sur le devis, soit par chèque libellé au nom de QUENTIN LIGNANI, soit par virement bancaire sur le compte du PRESTATAIRE.

Toute contestation ou réserve relative à une facture devra être notifiée au PRESTATAIRE au plus tard dans les cinq (5) jours de sa réception. A défaut, la facture sera considérée comme définitivement acceptée par le CLIENT et la créance correspondante comme incontestable.

12.4. Modalités de paiement

Le devis précise les modalités de paiement qui sont les suivantes :

12.4.1. Réalisation de site internet ou refonte de site

Lors de l'acceptation des services, le CLIENT complètera et signera le devis qui fera office de Bon de commande. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- Acompte de 50% à la commande
- Le solde à la mise en ligne définitive du site internet, à régler sous dix (10) jours.

12.4.2. Maintenance

- Règlement avant expiration du contrat de maintenance précédent ;
- Il appartient au CLIENT de solliciter le renouvellement de la maintenance de son site internet avec un délai suffisant de sorte que le paiement soit effectivement reçu par le PRESTATAIRE **avant expiration de la maintenance précédente**. Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera suspension de services suite à aux rappels du PRESTATAIRE.

12.4.3. Prestations annexes, devis de « mise à jour »

- Règlement à la commande, avant la réalisation du devis correspondant aux travaux.

12.5. Transfert de propriété

Les travaux réalisés restent l'entière propriété du PRESTATAIRE jusqu'au paiement intégral de la facture correspondante. Le transfert de propriété du PRESTATAIRE vers le CLIENT s'effectue à compter du règlement du solde restant dû par le CLIENT.

12.6. Retard de paiement

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout retard de paiement au-delà de dix (10) jours à compter de la date d'émission de la facture entraînera de plein droit, conformément à la loi, des pénalités de retard égales à 12 % du montant de la facture.

Le point de départ des pénalités de retard est le lendemain de l'échéance.

Le point d'arrivée du calcul des pénalités est constitué par la date du règlement de la facture. Le CLIENT doit procéder au règlement des pénalités de retard en même temps que le règlement de sa facture. Les pénalités de retard sont dues et sont exigibles dès lors que le CLIENT n'a pas procédé au règlement de sa facture à l'échéance. Le PRESTATAIRE n'a pas à informer le CLIENT de l'application et de l'exigibilité des pénalités de retard, celles-ci s'appliquent de plein droit.

Tout CLIENT professionnel en situation de retard de paiement est redevable à l'égard du PRESTATAIRE d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros en plus des pénalités de retard. Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de la pénalité forfaitaire, le PRESTATAIRE pourra demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Le PRESTATAIRE se réserve de plein droit la faculté de suspendre les travaux en cours jusqu'à règlement complet de la facture impayée sans que cette inexécution lui soit imputable.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ

13.1. Champ d'application

Seul le CLIENT est dit « responsable » de son site internet et ce dès la mise en ligne. La responsabilité du PRESTATAIRE sera en conséquence entièrement dérogée à partir de la livraison du site internet.

Le CLIENT est propriétaire du site internet et est libre de la gestion du contenu et de l'administration. Le CLIENT déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et reconnaît en particulier les points suivants : les données circulant sur l'Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels.

Le PRESTATAIRE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de problèmes liés à l'hébergement (pour les sites internet qui ne sont pas hébergés chez le PRESTATAIRE), au référencement, à la fiabilité de la transmission de données.

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le PRESTATAIRE exécutera ses prestations en respectant les règles de l'art en usage dans la profession. Il est expressément spécifié que le PRESTATAIRE n'est pas tenu par une obligation de résultat mais par un engagement de moyens.

13.2. Contenu du site internet

Le CLIENT est seul responsable des propos et des contenus de son site internet, de l'ensemble des informations communiquées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. En conséquence, le PRESTATAIRE ne serait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Avant de transmettre un élément graphique ou textuel au PRESTATAIRE pour la bonne réalisation du contrat, le CLIENT doit s'assurer qu'il dispose de tous les droits de reproduction et d'utilisation de cet élément. Seule la responsabilité du CLIENT est engagée à ce titre.

Le CLIENT est civilement et pénalement responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle ainsi que de l'ensemble des données communiquées. Le CLIENT s'engage à respecter les principes universels d'usage de l'Internet.

Le CLIENT s'engage à ne pas proposer de pages, textes, images, sons, vidéos ou autres animations non conformes à la législation française. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser de lien hypertexte pointant vers des sites ou des pages allant à l'encontre des lois françaises ou internationales ou pouvant nuire à l'image du PRESTATAIRE.

13.3. Légalité

Le CLIENT ne doit pas, de quelque manière que ce soit, par exemple par des bandeaux publicitaires, porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et/ou aux droits des tiers (droit des marques, droit d'auteur, protection des mineurs, protection des bases de données, etc...). Le CLIENT s'engage notamment à ne pas proposer de contenus à caractère pornographique, ni proposer ou laisser proposer des prestations commerciales qui ont un caractère pornographique et/ou érotique ou manifestement illicite ou attentatoire à l'ordre public (violence, incitation à la haine raciale, fourniture de produits ou services strictement prohibés sur le territoire, etc...).

Le PRESTATAIRE décline toute responsabilité légale et morale si le CLIENT a trompé le PRESTATAIRE quant au futur contenu du site contraire aux bonnes mœurs ou à contenu illégal, que ce soit en cours de mission ou après. Si un CLIENT commande un tel service à l'insu du PRESTATAIRE, le PRESTATAIRE se réserve le droit de divulguer toute information à la police et à la Justice. Le CLIENT sera tenu au versement immédiat d'une pénalité contractuelle de 3800 (trois mille huit cents) EUR par violation constatée, ce

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

versement n'étant pas exclusif d'une demande judiciaire de dommages et intérêts. Il est précisé que le CLIENT devra payer autant de fois la pénalité que le nombre de violations éventuellement constatées. Le CLIENT sera tenu d'enlever sans délai toute référence au PRESTATAIRE sur son site internet.

13.10. Dommages et intérêts

Le CLIENT s'engage à prendre à sa charge toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre le PRESTATAIRE et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du CLIENT au titre du présent contrat.

En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge du PRESTATAIRE, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le CLIENT au PRESTATAIRE pour la période considérée ou facturée au CLIENT par le PRESTATAIRE ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité du PRESTATAIRE a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

ARTICLE 14 – INCAPACITE DE TRAVAIL

Le PRESTATAIRE se doit d'avertir le CLIENT dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, le PRESTATAIRE se réserve le droit rompre les contrats en cours, et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le CLIENT le versement d'indemnités.

ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE

15.1. Champ d'application

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

ARTICLE 16 – CONFIDENTIALITE

Applicables au 10 juin 2021

ALLSITE.FR

Siret : 83331829800035



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Chacune des parties s'engage à conserver confidentiels, pendant la durée du contrat et après son expiration, l'ensemble des informations, documents, savoir-faire, base de données, mots de passe et codes confidentiels en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.